



Association du Mandement de Bex

Assemblée générale du 22 mars 2024

1. Liste des présences et ouverture de la séance par le président

Le président, Fabrice Ducrest, propose tout d'abord d'observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur François Gillard, membre fondateur et ancien président de notre association, décédé le 27 décembre 2023.

Bienvenue à toutes et à tous ! Fabrice propose d'ouvrir la séance ici à la salle historique à l'Hôtel de Ville de Bex. Il est 19h40.

Il y a une liste de présence, au besoin, les personnes peuvent encore la signer. Le président excuse les personnes qui se sont annoncées absentes, ce sont :

- Messieurs Willy Genoud de Zermatt, Pierre Bernard de Morges, Jacques Küng de Cossonay, Charles-Pascal Ghiringhelli et Thierry Deladoey d'Aigle ainsi que Madame Pierrette Badan de Bex. Christine Macagnan Philippe Guex, Suzanne Genet.

Pour les personnes intéressées, le procès-verbal de la dernière assemblée générale est consultable sur notre site internet. Il n'y aura pas de papiers distribués durant la séance, mais il est tout à fait possible de vous donner une copie papier d'un document si on nous en fait la demande.

Fabrice donne la constitution du comité :

- Président, Fabrice Ducrest
- Secrétaire, Marguerite van Mark
- Conservateur et responsable de la collection, Alain Besse
- Caissier, Michel van Mark
- Représentant du « Vieux Bex », Boris Kohler
- Représentante du « Vieux Gryon », Nathalie Liechti-Zoller
- Représentant du « Vieux Lavey-Morcles », poste vacant



Association du Mandement de Bex

2. Nomination d'un scrutateur

Vu le nombre de personnes présentes, il n'est pas nécessaire de nommer un scrutateur.

3. Lecture et adoption du PV de l'assemblée générale 2023

La secrétaire lit le procès-verbal. À la fin de sa lecture, le président demande s'il y a des commentaires, des omissions ou des inexactitudes et propose à l'assemblée son acceptation. Vote à main levée (pour... contre... abstention...). **Adopté.**

4. Rapport du président

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Traditionnellement lors de l'assemblée générale, le rapport du président vous présente un aperçu des activités de notre association au cours de l'année écoulée. Je vais donc immédiatement vous en donner un aperçu.

Une année riche, très riche... Je vais débiter en abordant le travail le plus chronophage et exigeant en matière d'activité, à savoir la revue de notre association. Cette année, sa conception a nécessité davantage de temps et de ressources que d'habitude. En effet, depuis sa création en 1967, la mise en page et le format étaient restés inchangés. Cependant, en 2023, le comité a pris la décision de créer une nouvelle expérience de lecture en travaillant sur une nouvelle mise en page. Nous avons décidé de passer notre magazine du format A5 au format A4 afin d'offrir des pages plus spacieuses et une meilleure visibilité des contenus, permettant ainsi une lecture plus agréable des articles proposés. Les illustrations sont également présentées dans un format agrandi, permettant ainsi de mieux mettre en valeur les détails et d'accroître l'attrait de l'image



Association du Mandement de Bex

pour le lecteur. Cependant, je m'abstiendrai pour l'instant de fournir davantage de détails, car je vais céder plus tard la parole à Angela, graphiste indépendante, qui a été impliquée depuis le début dans ce projet. Mais nous avons la certitude que cette nouvelle édition nous permettra non seulement d'offrir un nouveau regard rétrospectif sur les communes, mais suscitera également un attachement des habitants pour une région riche en éléments historiques. Nous avons également bon espoir que ce nouveau format attirera de nouveaux membres, notamment ceux qui sont familiers avec les formats modernes et épurés et séduits par notre engagement envers la préservation de l'histoire régionale. Je profite par la même occasion de remercier les différents rédacteurs et rédactrices bénévoles, madame Catherine Oesterlé, mesdames Marina Bernasconi-Reusser et Ramona Fritschi ainsi que monsieur Pierre-Yves Pièce. Je tiens également à souligner que si vous partagez notre intérêt pour l'histoire et que vous souhaitez contribuer à la rédaction d'articles, votre participation est vivement encouragée. N'hésitez pas à nous faire part de votre volonté de collaborer !

Dans une autre note positive, je suis ravi de vous informer que le site du Mandement de Bex a récemment été choisi pour figurer dans les Archives Web suisse. Cette initiative, sur mandat de la Confédération, vise à documenter l'évolution des sites internet au fil des années et des décennies. En partenariat avec les bibliothèques cantonales et spécialisées suisses, la Bibliothèque nationale suisse collecte les pages web ayant un fort lien avec la Suisse dans le but de les préserver et de les rendre accessibles à long terme. Ainsi, les contenus de notre site web sont actuellement sauvegardés pour que les futures générations puissent les consulter et les étudier.

Quelques mots sur notre site web justement. 22 visiteurs hier, 198 la semaine dernière, 577 lors des trente derniers jours, 1291 depuis le début de cette année et 4889 en 2023 pour un total de 24 994 visiteurs depuis sa création en 2019. Ce sont d'excellents chiffres qui démontrent que notre site est un outil précieux et qu'il attire l'attention d'un auditoire varié composé de chercheurs, d'étudiants, d'amateurs d'histoire ou de simples curieux.

Sont en ligne actuellement 200 dessins, photographies, œuvres imprimées ou peintes, objets et vieux papiers. Vous y trouverez également les 325 pages du registre des étrangers de l'Hôtel des Salines de 1877 à 1908, librement accessible. Cependant, nos efforts ne s'arrêtent pas là, et nous avons pour ambition de continuer à enrichir notre



Association du Mandement de Bex

collection numérique tout au long de l'année. Nous vous encourageons donc vivement à venir la découvrir régulièrement et à y jeter un œil attentif.

La notoriété de notre association nous a valu l'intérêt de diverses institutions et personnes. À titre d'exemple, l'Espace Graffenried à Aigle a exprimé son désir d'emprunter des pièces de notre collection pour les inclure dans leur prochaine exposition « *Lovely Chablais, émergence du tourisme à travers l'art* », qui se tiendra du 12 avril au 8 septembre. De plus, notre association a contribué en fournissant quelques images pour des panneaux « Notre passé, notre fierté » décorant actuellement les rues de Bex, du quai de l'Avançon à l'Avenue de la Gare. Nous avons également établi des liens privilégiés avec l'Office du Tourisme de Bex pour des conseils et des informations concernant Bex et ses environs.

En ce qui concerne les nouvelles acquisitions pour notre collection, je souhaite mettre en avant plusieurs dons et achats, dont je vous présente ici quelques images. Nous avons acquis notamment une théière en bois et étain, probablement ayant appartenu à la famille Louguinine qui résidait sur la colline de Chiètres jusqu'au début du XXe siècle. Nous disposons également d'une bouteille en verre provenant de l'hôtel des Salines, vraisemblablement utilisée pour contenir l'eau saline de Bex. Un contenant ayant très certainement contenu l'eau saline de Bex, un tableau d'Aimé-Félix Nicollerat non encadré, ainsi qu'une carte postale illustrant le transport du bloc erratique du monument Juste et Caroline Olivier à Gryon. Parmi les dons reçus, nous comptons une assiette commémorative du tir de Bex de 1937, agrémentée d'une illustration réalisée par le peintre Nicollerat. Nous avons également reçu des affiches de très belles factures : l'une annonçant la Mobilisation de guerre à Bex le 3 août 1914, et l'appel au peuple suisse, diffusé au son de la cloche à Bex le 6 août 1914. De plus, une plaque d'impression de l'en-tête du Journal de Bex, qui a été publié jusqu'en 1990, a également été généreusement offerte à notre association. Pour conclure ce chapitre, je souhaite également mentionner un document remarquable qui nous a été remis aujourd'hui même : le registre des courses de la poste de Bex, couvrant la période de 1903 à 1913, et que j'ai le plaisir de vous présenter ici.



Association du Mandement de Bex

L'association a été également appelée à s'engager sur le terrain. Comme vous le savez, le cimetière de Bex est sujet à une désaffectation partielle qui entraînera la disparition d'environ 600 tombes à la ligne, et 21 qualifiées « d'historiques ». Je tiens à souligner ici le remarquable travail accompli par l'association Cum Grano Salis, qui a réussi à préserver 11 concessions de la disparition totale. Le Mandement a également pris l'initiative de sensibiliser les autorités communales à l'importance de certaines sépultures, dont notamment, celles de Julien Gallet et de son épouse Louise Gallet, ainsi que du guide Philippe Allamand.

Dans le cadre de son engagement en tant qu'association et de son devoir de mémoire, nous avons entrepris la documentation photographique des monuments des sépultures vouées à disparaître. Parallèlement, l'association du Mandement de Bex a exprimé le désir d'obtenir auprès de la Commune la liste exhaustive de ces tombes. L'objectif étant de conserver les noms et les dates, les affiliations, etc., par conséquent, la mémoire des défunts.

Après son acquisition par la Commune au début de l'année 2023, l'ancien hôtel de l'Union, aujourd'hui connu sous le nom de « Le Trait d'Union », a subi d'importantes transformations. Consciente des richesses laissées par l'ancien propriétaire, le Dr Vuilleumier, l'association a souhaité réaliser une expertise des combles du bâtiment. Avec Monsieur Alain Besse, responsable de la collection, nous avons entrepris la dépose de plusieurs portions de papiers peints collés sur des cloisons en bois. Nous avons également relevé la présence dans le sol en carrons de quelques pièces dotées de tracés établis avant la cuisson, ainsi que de deux carrons millésimés, l'un de 1799 et l'autre de 1807. En cas de nécessité de retirer ce sol à l'avenir, le Mandement a fait part à la Commune qu'elle serait favorable à récupérer les carreaux afin de les intégrer aux collections afin de les préserver.

Après vous avoir fait part en détail de nos diverses initiatives et réalisations, je tiens à témoigner toute ma reconnaissance envers les membres du comité. Leur engagement et leur dévouement sont les piliers qui assurent le déroulement harmonieux et agréable de nos réunions. C'est grâce à leur contribution que nous pouvons aborder les sujets avec sérieux tout en favorisant une atmosphère chaleureuse et collaborative.

Merci pour votre attention.



Association du Mandement de Bex

5. Rapport du caissier pour l'année 2023

Le caissier lit son rapport.

Le président passe la parole aux vérificateurs des comptes.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs lisent leur rapport.

Avant que l'assemblée n'approuve ces rapports, le président remercie les vérificateurs, Messieurs Yves Blatti et Philippe Progin, ainsi que le caissier, Monsieur Michel van Mark pour leur travail. La tenue de la caisse d'une association requiert un travail minutieux et systématique.

7. Discussion et adoption des rapports

Le président demande à l'assemblée d'approuver le rapport du caissier et d'accepter les comptes par un vote à main levée (pour... contre... abstention...). **Adopté.**

Le président rappelle qu'il est également possible de se procurer les comptes imprimés pour les personnes qui souhaiteraient les avoir.

8. Élection des membres du comité et des vérificateurs des comptes

Le président rappelle les noms et fonctions de chaque membre du comité.

- Fabrice Ducrest, président. Représentant de l'AMB à l'extérieur, préside l'évolution générale de l'association et s'assure de la destinée de la société, et cela conformément à ses statuts. Il est également responsable éditorial de la revue.
- Marguerite van Mark-Cavin, secrétaire. Tient les procès-verbaux des assemblées générales et de comité. Convoque les assemblées d'entente avec le président et tient le contrôle de la liste des membres.



Association du Mandement de Bex

- Alain Besse, conservateur et responsable de la collection. Dirige la gestion de la collection, soumet au comité toutes questions ou améliorations ayant trait à la collection et tient un contrôle des objets en prêt.
- Michel van Mark, caissier. Gère les espèces de la société et récolte les cotisations. Paie les factures visées par le président et établit et encaisse les factures à émettre par la société.
- Nathalie Liechti, membre du comité de section représentant le vieux-Gryon.
- Boris Kohler, membre du comité de section représentant le vieux-Bex.

S'il n'y a pas d'opposition, le président propose de reconduire les membres du comité actuel par un vote à main levée (pour... contre... abstention...).

Nomination des vérificateurs des comptes pour l'année 2024. Philippe Progin est reconduit automatiquement, Yves Blatti est sortant (pour autant qu'il le veuille). À définir donc un second vérificateur parmi les membres présents. Un nouveau membre s'offre pour cette fonction: monsieur Mathias Richard, merci à lui.

Tous les rapports sont acceptés.

9. Activités prévues en 2024

La revue 2024 bien évidemment. Le travail se compose de la recherche des sujets, des rédacteurs, des illustrations, de leur numérisation et de leur retouche, de la correction des textes, de la relecture (souvent à quatre yeux et plusieurs fois). Et ensuite mise en page, l'impression, contrôle du BAT etc...

Poursuite du travail de numérisation et d'inventaire, photographies des objets puis édition des documents (description, dimensions, poids, commentaires historiques).

Si le projet de déménagement n'est plus envisagé, il serait essentiel de poursuivre l'aménagement d'un espace dédié à une exposition dans les locaux du Mandement, voire d'envisager la création d'un véritable espace d'exposition. Cependant, cette idée pose certaines questions...



Association du Mandement de Bex

Et bien évidemment, continuer à promouvoir la recherche historique et à préserver les bâtiments ainsi que les sites emblématiques de la région.

10. Proposition individuelle

Avant de passer la parole aux membres:

- Livres à donner (Bex du régime bernois à la révolution vaudoise + Nicollerat).
- Drapeau de l'association à présenter.
- Registre de la poste de Bex disponible pour les curieux à la fin de la conférence

La parole est aux membres:

Don de Monsieur Pierre Deladoey : le carnet d'un notaire Issac Michaud daté de 1691.

Don de Madame Paola Conte : Carte postale de l'Hôtel des Dents du Midi.

Monsieur Pierre-Yves Pièce dit qu'il n'est pas nécessaire de reconduire le comité lors de chacune des assemblée générale (pourquoi celle-ci étant tacite?), et nommer sur le site internet, les anciens présidents du Mandement.

Mots de la fin...

Le président propose de passer la parole à Angela qui a été apprentie graphiste à l'Université de Lausanne entre août 2017 et août 2021, soit quatre ans d'apprentissage, assistante de préformation à l'ERACOM (École romande des Arts et Communication à Lausanne) et graphiste à son compte depuis juin 2023 et donc graphiste de notre nouvelle revue 2023.

Un bouquet de fleurs lui est remis.

L'Assemblée générale se termine à 21h15.